

correspondance démontre clairement que l'homme qui a été condamné à l'amende agissait de bonne foi.

M. HOLTON : L'année dernière j'ai discuté cette question et j'ai dit que ce système était un système de chantage, et je suis de cette opinion.

Perception des revenus, bureau de poste \$2,945,670

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne veux certainement pas passer en revue l'administration du bureau de poste, mais je dois appeler de nouveau l'attention de la Chambre sur le fait qu'en ajoutant, à ce montant de \$2,945,000, les dépenses du bureau central, la somme totale se chiffre à \$3,160,000, et le déficit augmente chaque année. Il doit s'élever à près d'un million aujourd'hui. Je désire savoir du maître général des postes quel est, s'il peut me répondre, le montant payé au chemin de fer du Pacifique Canadien pour le transport de la malle, depuis Callander jusqu'à la Colombie Anglaise. Je ne lui demande pas ce qu'il en coûte sur les lignes d'Ontario et de Québec, mais sur la ligne principale.

M. McLELAN : Nous payons aux chemins de fer dans Manitoba et le Nord-Ouest —

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne veux pas savoir ce qui est contenu dans les estimations. Si l'honorable monsieur ne peut me répondre aujourd'hui, il le pourra peut-être à la prochaine séance. Je désire savoir combien l'on paie sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, depuis Callander, ou près de là, jusqu'à Port-Moody.

M. McLELAN : Je prendrai ce renseignement.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Y compris les embranchements dans Manitoba.

Sir CHARLES TUPPER : Ce serait de Montréal à Vancouver.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Oui, si c'était possible, bien que je préfère sur la ligne principale. Les autres augmentations sont distribuées convenablement, mais je désire attirer l'attention du maître des postes sur l'inégalité formidable qui semble exister entre quelques bureaux de poste. Je vais m'expliquer. Je remarque, par exemple, qu'à London il faut vingt-huit facteurs, et dans Kingston seulement que sept. London est plus considérable que Kingston, mais la proportion de vingt-huit à six n'est pas justifiable. Dans la ville de Québec qui est plus grande que London vingt et un facteurs suffisent pour le service, tandis qu'il y en a vingt-huit à London. Cela semble étrange à prime abord.

M. McLELAN : Dans quelques villes on a augmenté le nombre de distribution quotidienne, et les distributions sont plus fréquentes à London qu'à Kingston.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Québec a une population de 60,000, et London, de 25,000, je crois.

M. CARLING : Il y a à London une population de 35,000 — London sud, est et ouest, et je suis certain que les affaires postales sont plus considérables qu'à Québec.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Cela se peut, mais même dans ce cas c'est une énorme disproportion. Dans Kingston en comprenant la banlieue nous avons une population de 20,000.

M. CARLING : Je crois que le total reçu à Kingston s'élève à \$20,000, tandis qu'il s'élève à environ \$50,000 à London.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Même dans ce cas, la proportion n'est pas gardée.

M. CARLING : London est un grand centre de chemins de fer. Il y a six chemins différents dans cette ville, et les malles arrivent à toute heure du jour.

M. McNEILL

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je crois que la raison que l'honorable ministre oublie de donner est que London possède à elle seule un maître général des postes.

M. PATERSON (Brant) : Je crois que le ministre a reçu une requête des maîtres de poste à l'effet de pouvoir envoyer les journaux pour un centin par livre, n'est-ce pas ?

M. McLELAN : Oui.

M. PATERSON (Brant) : Voudra-t-il nous dire si c'est son intention d'accéder à cette demande ?

M. McLELAN : Nous n'avons pas l'intention de faire des changements pendant cette session.

M. PATERSON (Brant) : Je vois qu'il y avait un crédit pour un bureau de poste à Brantford, en 1886-87 ; ce crédit n'est pas demandé cette année. J'aimerais à savoir pourquoi Brantford n'a pas un bureau de ville ?

M. McLELAN : En 1886 les salaires dans Brantford s'élevaient à \$7,000, le service se fait aujourd'hui pour \$4,600. Comme il n'a pas été nécessaire d'encourir de nouvelles dépenses, j'ai bifé le crédit pour cette année.

M. JONES : Je veux attirer l'attention du maître général des postes sur un mémoire dernièrement envoyé au ministre, et signé par un bon nombre de commerçants d'Halifax et de Montréal relativement à une subvention à la "White Cross Line." Il y a un arrangement de fait avec la ligne "Allan" pour le transport de la malle, et il arrive souvent que pour accommoder le public les agents ont envoyé à leurs propres dépens, la malle par les steamers de la première ligne, et n'ont jamais été rémunérés par le ministre.

On dit que le gouvernement de Terre-Neuve agit de même, et conséquemment, comme cela est arrivé récemment, par suite d'un accident à un steamer de la ligne Allan les malles sont restées à Halifax un temps indéfini, sur le refus des agents de faire l'ouvrage du public sans rémunération. Je crois que dans l'intérêt public, non seulement d'Halifax, mais du pays, on devrait faire quelque arrangement avec cette compagnie et lui accorder une certaine rémunération pour le transport des malles, sans changer les arrangements faits avec la compagnie Allan.

M. McLELAN : Mon attention a été attirée sur cette question hier, par un télégramme adressé aux deux représentants d'Halifax. Je dois dire que lorsque le député junior d'Halifax me parla il y a quelque temps, je l'ai mal compris.

Je pensais qu'il était question de la ligne déjà subventionnée, et ce n'est qu'hier soir que j'ai su réellement ce que voulaient dire les remarques faites auparavant. Je n'ai pas encore eu le temps d'étudier la question.

M. JONES : Il y a une autre chose que je veux mentionner. Il y a souvent eu des plaintes au sujet de notre système postal, et je me rappelle que l'on a longuement discuté dans le passé le mode de paiement compulsif, de sorte que lorsqu'il n'y a pas les estampilles voulues, ou que ces estampilles ont disparu des lettres, ou dans certains cas qu'il n'y a pas d'estampilles du tout, par négligence, ces lettres sont envoyées au bureau des lettres mortes au lieu d'être envoyées à destination et de réclamer un paiement double comme en Angleterre. Il est désirable, je crois, que nous retournions à un système de ce genre. Il est souvent résulté du fait que ces lettres sont retenues ici de grands dommages pour les intéressés. Je crois qu'il serait de l'intérêt public de changer ces règlements. Ce système dure depuis longtemps, il a été mis en force sous le gouvernement de M. Mackenzie, je crois. Je m'y suis toujours opposé, et je crois que les résultats prouvent que j'avais raison.

Dépenses se rapportant aux terres fédérales.....\$178,605

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je remarque une augmentation considérable sur ce crédit qui était déjà assez élevé.